

AFFAIRE N° 44

Passation d'avenants avec les entrepreneurs de transport assurant le ramassage scolaire à Saint-Denis et dans les écarts pour la campagne 1979 - 1980

ELEVES A LA CHARGE DE LA COMMUNE

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Cher Collègues,

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à passer des avenants avec divers entrepreneurs pour le transport des élèves non subventionnés par l'Education Nationale ( élèves de F.P.P. promotion sociale, élèves de plus de dix huit ans ) et un contrat avec la SETCOR pour le transport des élèves du LEP hôtelier de Plateau Cailloux Saint-Paul.

Les élèves transportés sont à la charge de la Commune, sauf ceux du LEP Hôtelier qui seront remboursés à 65 % par l'Education Nationale.

- M. GOBALRAJA Francis	( circuit n° 1 )	14
- M. SAUTRON Raphaël	( circuit n° 2 )	22
- Mme ZANEGUY Emmanuel	( circuit n° 3 )	6
- Mme ZANEGUY Emmanuel	( circuit n° 4 )	29
- RAPID TRANSPORTS	( circuit n° 5 )	28
- M. MDOUTOUSSAMY Emile	( circuit n° 6 )	13
- DIONY TRANSPORTS	( circuit n° 7 )	20
- S.T.U.D.	( circuit n° 8 )	137
- Mme ZANEGUY Emmanuel	( circuit n° 9 )	0
- S.E.T.C.O.R.	( circuit n° 10 )	22

291

La dépense correspondante prise en charge par la Commune sera imputée sur les disponibilités du chapitre 944, article 6 455 du budget communal.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire,

RANPASSAGE SCOLAIRE

PREVISIONS DE DEPENSES

Du 15 SEPTEMBRE 1979 à OCTOBRE 1979 - NOVEMBRE 1979 à AOUT 1980

ELEVES A LA CHARGE DE LA COMMUNE

N°	Transporteurs	Nbre élèves	Nbre jours	SEPT / OCTO		NOV / AOUT		Total à la charge de la Commune	Rembourser
				1979	1979	1980	1980		
1	M. GOBALRAJA Francis	14	39	81,90	86,85	17 958,60			
2	M. SAUTRON Raphaël	22	"	114,98	118,55	24 520,72			
3	Mme ZANEGUY Emmanuel	6	"	27,00	28,62	5 918,40			
4	Mme ZANEGUY Emmanuel	29	"	130,50	130,50	27 274,50			
5	RAPID TRANSPORTS	28	"	146,00	154,44	31 983,12			
6	M. MOUTOUSSAMY Emile	13	"	58,80	62,01	12 823,20			
7	DIDNY TRANSPORTS	20	"						
8	S.T.U.D	111	"	368,52	384,06	79 662,48			
	Cartes Payantes	26	"	86,32	89,96	18 659,68			
9	Mme ZANEGUY Emmanuel	0	"				9 329,84		
10	S.E.T.C.O.R	22	"	338,58	358,38	74 129,22	46 183,99		
		291				316 945,12	57 513,83		

A LA CHARGE DE LA COMMUNE : 259 435,29